

La diplomatie culturelle française au XXe siècle

Comment se préparer pour le cours?

1. Le manuel

2. Diapositives

3. Notes prises lors des cours

Diplomatie : définition

La diplomatie correspond à la **mise en œuvre de la politique étrangère d'un État**.

La **défense des intérêts nationaux** constitue l'un de ses principaux objectifs.

La diplomatie est ainsi le canal par lequel l'État affirme ses positions internationales et par lequel il va chercher à influencer sur la position des autres acteurs internationaux, à travers des déclarations, des rencontres, des sommets ou des négociations.

La diplomatie peut être conduite à un niveau bilatéral (entre deux États), multilatéral (entre plusieurs États ou institutions internationales) ou universel (les Nations unies).

Il existe d'autres canaux diplomatiques : **diplomatie parlementaire, diplomatie culturelle, diplomatie sportive, diplomatie religieuse**... Plus informelles, elles doivent néanmoins rester dans la ligne définie par l'État et se concentrent davantage sur le renforcement de relations préexistantes.

Au départ : des questions...

Qu'est-ce que c'est la diplomatie culturelle?

Depuis quand une telle forme de diplomatie existe-t-elle?

Comment a-t-elle évolué dans le temps?

Quels sont ses buts? A quoi vise-t-elle?

Quels sont ces principales caractéristiques?

Quels sont les outils de la diplomatie culturelle?

Quels pays ont eu recours à ce type de diplomatie?

Existe-t-il une politique culturelle française et comment celle-ci a-t-elle évolué au fil du temps ?

La diplomatie culturelle : quelques définitions

Tentatives de définition

La diplomatie culturelle c'est :

« L'échange d'idées, d'informations, valeurs, systèmes, traditions, croyances et d'autres aspects cultures entres les nations et leurs peuples, afin de promouvoir une compréhension mutuelle »

(Milton Cummings, 2009)

Diplomatie culturelle c'est aussi...

La diplomatie culturelle peut aussi prendre la forme d'une action à sens unique et pas seulement à double sens. Lorsque, par exemple, une nation s'emploie à promouvoir sa langue nationale, expliquer ses politiques et son point de vue, raconter « son histoire » au reste du monde.

(Milton Cummings, 2009)

Diplomatie culturelle : d'autres définitions

Selon Patricia Goff, la diplomatie culturelle est un moyen de promouvoir les bonnes relations entre pays en développant la compréhension et le respect.

Elle s'appuie aussi sur l'idée que les arts, la langue et l'éducation sont les plus importants points d'entrée dans le domaine culturel.

Patricia M. Goff, "Cultural Diplomacy" in Andrew F. Cooper, Jorge Heine, and Ramesh Thakur, *The Oxford Handbook of Modern Diplomacy*, 2013

La diplomatie culturelle : une politique d'Etat?

La définition de Cummings implique l'existence d'une politique étatique. De l'Etat comme acteur de la politique culturelle.

Au contraire, la définition de Goff ne suppose pas nécessairement l'engagement d'un Etat.

Diplomatie culturelle : d'autres définitions.

Selon Nicholas Cull, la diplomatie culturelle c'est l'effort consenti par un pays pour gérer son environnement international à travers sa culture et ses exploits. C'est un moyen d'exporter sa culture.

- CULL, NICHOLAS J. (2008) *The Cold War and the United States Information Agency: U.S. Propaganda and Public Diplomacy, 1945-1989*. New York: Cambridge University Press.
- CULL, NICHOLAS J. (2009) *Public Diplomacy: Lessons from the Past*. CPD Perspectives on Public Diplomacy, paper 6, Los Angeles: USC Center on Public Diplomacy.
- CULL, NICHOLAS J. (2012) *The Decline and Fall of the United States Information Agency: U.S Public Diplomacy, 1989-2001*. New York: Palgrave.

« Soft power/Hard Power ». Définition de Joseph Nye

Soft power : c'est la capacité d'un Etat d'obtenir des autres Etats ce qu'il veut sans avoir recours à la coercition, c'est à-dire sans avoir recours à la force.

Soft Power s'oppose à la notion de *Hard Power*, lorsqu'un Etat ordonne ou impose aux autres ce qu'il veut.

Joseph Nye, *Bound to Lead: The Changing Nature of American Power* 1990

Joseph Nye, *Soft Power: The Means to Success in World Politics* 2014

Les attachés des ambassades

Les attachés : des agents spécialisés en poste à l'étranger au service de la diplomatie, personnel auxiliaire aux diplomates

Quel type d'attaché existe-t-il?

- attaché militaire
- attaché naval
- attaché commercial
- **attaché culturel**
- attaché de presse

Ces agents de l'Etat disposent à l'étranger d'un statut diplomatique, mais ne font pas partie du corps diplomatique. Au sens strict du terme, ce ne sont pas des diplomates.

Ceux qui occupent le poste d'attaché culturel sont ainsi souvent des universitaires, des scientifiques, des artistes, etc.

Qui sont les acteurs de la politique culturelle ?

Les Etats?

Les associations?

Les individus?

Les domaines où se manifeste la diplomatie culturelle

Les arts

La langue

L'éducation

Mais il est aussi question de :

« diplomatie de la langue »

« diplomatie artistique »

« diplomatie des échanges »

Les outils de la diplomatie culturelle

L'enseignement de la langue et le fonctionnement d'institutions éducatives

L'attribution de bourses et la promotion de la mobilité (étudiante, intellectuelle, scientifique, artistique, etc.)

L'organisation de manifestations artistiques (expositions, concerts de musique, projections cinématographiques, pièces de théâtre)

L'organisation de conférences et de discussions publiques

La promotion à l'étranger de livres et plus généralement d'éditions en langue nationale

La signature d'accords culturels, en principe, bilatéraux, régissant l'ensemble des relations culturelles entre deux pays

Les missions de l'Institut français (aujourd'hui)

- L'Institut français apporte son soutien aux stratégies diplomatiques de la France selon les axes suivants :
- promouvoir les **échanges artistiques internationaux** ;
- partager la **création intellectuelle** française ;
- diffuser le **patrimoine cinématographique et audiovisuel français** ;
- encourager la diffusion et l'apprentissage de la **langue française** ;
- développer le **dialogue des cultures** via l'organisation de « saisons », « années », ou « festivals » en France et à l'étranger ;
- favoriser la **mobilité internationale** des créateurs, avec des programmes de résidences.